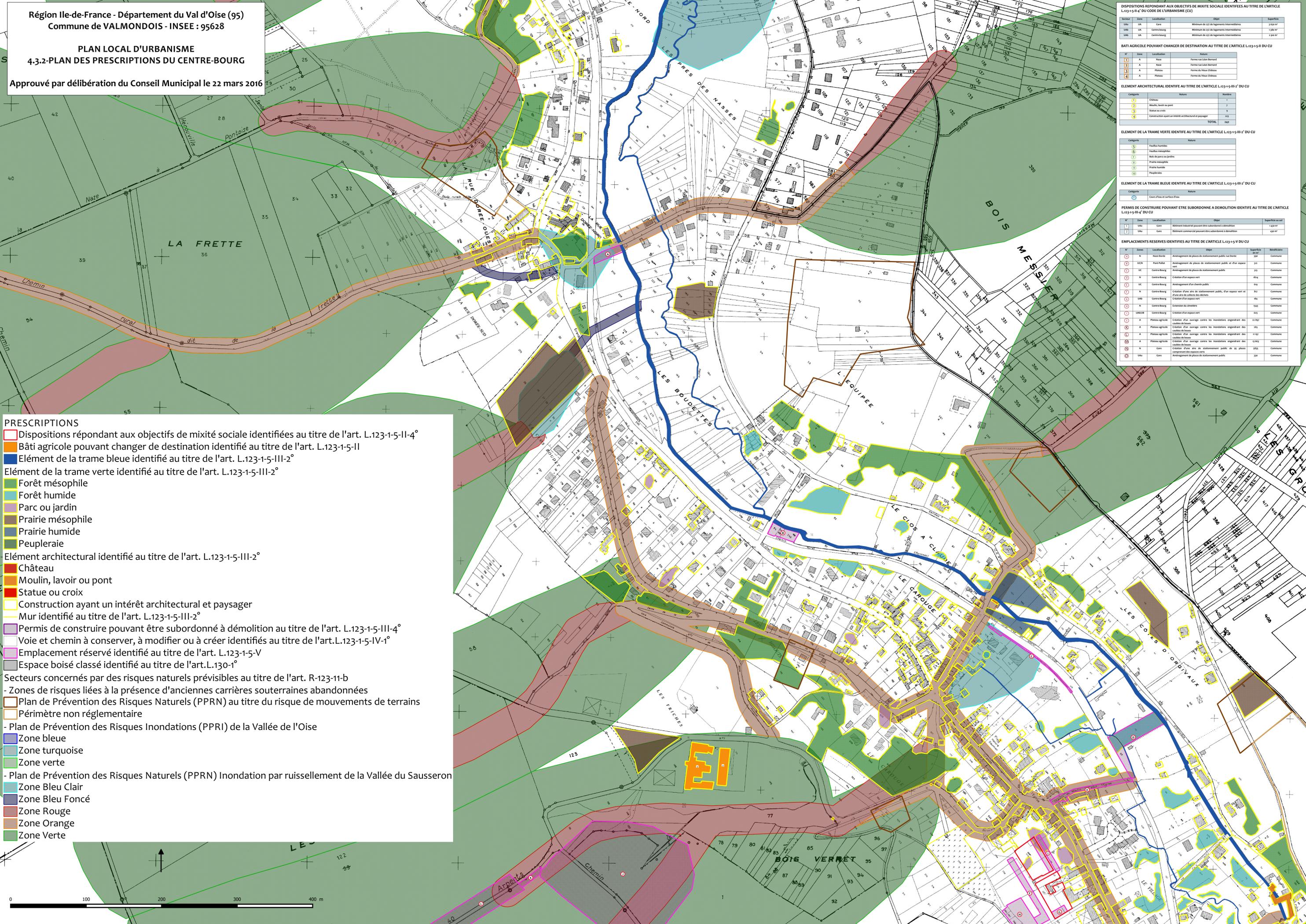


PLAN LOCAL D'URBANISME  
4.3.2-PLAN DES PRESCRIPTIONS DU CENTRE-BOURG

Approuvé par délibération du Conseil Municipal le 22 mars 2016



DISPOSITIONS REpondant AUX OBJECTIFS DE MIXITE SOCIALE IDENTIFIEES AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-11-4° DU CODE DE L'URBANISME (CU)

N°	Zone	Localisation	Objet	Superficie au sol
1	UA	Gare	Mixité de 221 de logements intermédiaires	3 500 m²
2	UA	Centre-bourg	Mixité de 221 de logements intermédiaires	1 200 m²
3	UA	Centre-bourg	Mixité de 221 de logements intermédiaires	1 200 m²

BATI AGRICOLE POUVANT CHANGER DE DESTINATION AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-II DU CU

N°	Zone	Localisation	Nature	Superficie
1	A	Naxe	Ferme rue Lion Bernard	1 200 m²
2	A	Naxe	Ferme rue Lion Bernard	1 200 m²
3	A	Planze	Ferme de Vieux Chateau	1 200 m²
4	A	Planze	Ferme de Vieux Chateau	1 200 m²

ELEMENT ARCHITECTURAL IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-III-2° DU CU

Catégorie	Nature	Nombre
1	Château	1
2	Moulin, lavoir ou pont	1
3	Statue ou croix	1
4	Construction ayant un intérêt architectural et paysager	113
TOTAL		116

ELEMENT DE LA TRAME VERTE IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-III-2° DU CU

Catégorie	Nature	Superficie
5	Forêt humide	1 200 m²
6	Forêt mésophile	1 200 m²
7	Parc ou jardin	1 200 m²
8	Prairie mésophile	1 200 m²
9	Prairie humide	1 200 m²
10	Peupleraie	1 200 m²

ELEMENT DE LA TRAME BLEUE IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-III-2° DU CU

Catégorie	Nature	Superficie
11	Cours d'eau et surface d'eau	1 200 m²

PERMIS DE CONSTRUIRE POUVANT ETRE SUBORDONNE A DEMOLITION IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-III-4° DU CU

N°	Zone	Localisation	Objet	Superficie au sol
1	UA	Gare	Bâtiment industriel pouvant être subordonné à démolition	1 200 m²
2	UA	Gare	Bâtiment commercial pouvant être subordonné à démolition	1 200 m²

EMPLACEMENTS RESERVEES IDENTIFIEES AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-V DU CU

N°	Zone	Localisation	Objet	Superficie	Intégration
1	N	Non Dote	Aménagement de plans de stationnement public rue Dorville	300	Contrainte
2	UCN	Port Public	Aménagement de plans de stationnement public et d'un espace vert	50	Contrainte
3	UC	Centre-Bourg	Aménagement de plans de stationnement public	30	Contrainte
4	N	Centre-Bourg	Création d'un espace vert	184	Contrainte
5	UC	Centre-Bourg	Aménagement d'un chemin public	60	Contrainte
6	N	Centre-Bourg	Création d'une aire de stationnement public, d'un espace vert et d'une aire de collecte des déchets	80	Contrainte
7	UA	Centre-Bourg	Création d'un espace vert	164	Contrainte
8	N	Centre-Bourg	Extension du cimetière	1043	Contrainte
9	UA	Centre-Bourg	Création d'un espace vert	601	Contrainte
10	A	Ménage agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coûts de travaux	13 802	Contrainte
11	A	Ménage agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coûts de travaux	281	Contrainte
12	A	Ménage agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coûts de travaux	1 102	Contrainte
13	A	Ménage agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coûts de travaux	11 643	Contrainte
14	N	Gare	Création d'une aire de stationnement public de 90 places comprenant des espaces verts	1 800	Contrainte
15	UA	Gare	Aménagement de plans de stationnement public	300	Contrainte

**PRESCRIPTIONS**

- Dispositions répondant aux objectifs de mixité sociale identifiées au titre de l'art. L.123-1-5-II-4°
- Bâti agricole pouvant changer de destination identifié au titre de l'art. L.123-1-5-II
- Élément de la trame bleue identifié au titre de l'art. L.123-1-5-III-2°
- Élément de la trame verte identifié au titre de l'art. L.123-1-5-III-2°
- Forêt mésophile
- Forêt humide
- Parc ou jardin
- Prairie mésophile
- Prairie humide
- Peupleraie
- Élément architectural identifié au titre de l'art. L.123-1-5-III-2°
- Château
- Moulin, lavoir ou pont
- Statue ou croix
- Construction ayant un intérêt architectural et paysager
- Mur identifié au titre de l'art. L.123-1-5-III-2°
- Permis de construire pouvant être subordonné à démolition au titre de l'art. L.123-1-5-III-4°
- Voie et chemin à conserver, à modifier ou à créer identifiés au titre de l'art. L.123-1-5-IV-1°
- Emplacement réservé identifié au titre de l'art. L.123-1-5-V
- Espace boisé classé identifié au titre de l'art. L.130-1°
- Secteurs concernés par des risques naturels prévisibles au titre de l'art. R-123-11-b
- Zones de risques liées à la présence d'anciennes carrières souterraines abandonnées
- Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) au titre du risque de mouvements de terrains
- Périmètre non réglementaire
- Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) de la Vallée de l'Oise
- Zone bleue
- Zone turquoise
- Zone verte
- Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) Inondation par ruissellement de la Vallée du Sausseron
- Zone Bleu Clair
- Zone Bleu Foncé
- Zone Rouge
- Zone Orange
- Zone Verte

